

J'aimerais également signaler la querelle de propagande que se livrent présentement le Québec et le gouvernement fédéral pour promouvoir leurs visions du fédéralisme. Nous engageons de fortes sommes dans la publicité, non pas pour promouvoir le fédéralisme comme tel, mais plutôt pour promouvoir le fédéralisme à la Trudeau, centralisé et dictatorial, où les provinces ne sont que des pions sur l'échiquier du gouvernement fédéral. Encore là nous ne savons pas combien cela va coûter. Il me semble que ce débat est tout simplement stérile. Le gouvernement devrait plutôt s'appliquer à faire des propositions concrètes aux provinces, pour au moins prouver au Québec sa volonté de trouver des accommodements. Pendant que le rapport Pepin-Robarts est allé dormir sur les tablettes, le MEER de même que le ministère des Approvisionnements et Services y vont de leur petite campagne de publicité au Québec, tout simplement parce que le gouvernement provincial a fait une telle campagne pour impliquer les gens dans le programme OSE. Il me semble que ces fonds fédéraux pourraient être mieux investis. Je connais beaucoup de chômeurs de ma région qui seraient heureux que le programme Canada au Travail ait plus de fonds à sa disposition.

Un autre exemple d'incompétence qui me vient à l'esprit, c'est celui des crédits d'impôts pour les enfants. Toute personne ayant droit de réclamer des crédits d'impôts devra remplir une déclaration distincte, ce qui signifie que dans une famille où il n'y a qu'un soutien financier, en l'occurrence, le mari, la mère devra rédiger sa propre déclaration d'impôt! Et que dire des problèmes des couples séparés et des revenus des enfants à charge! Revenu Canada aura à vérifier plus de 2 millions de déclarations supplémentaires. Cela comprend la vérification de ces déclarations ainsi que le concordance entre celle de l'épouse et celle du mari, sans parler des annexes et documents requis. Voilà un nouveau chaos administratif qui coûte cher. De plus, il y aura certainement un grand nombre de ces déclarations qui n'auront pas été remplies conformément aux normes. Imaginons toute cette papeterie, tout ce «red tape» pour réduire les allocations familiales!

Monsieur le président, alors que le monde ordinaire doit se serrer la ceinture parce que l'inflation ronge leur chèque de paye et que le chômage est une menace constante pour un grand nombre de travailleurs dans ce pays, il faut nécessairement réagir vite et employer les fonds publics pour régler des problèmes urgents et immédiats afin d'améliorer la condition de nos gens et favoriser la dignité humaine dans notre pays.

[Traduction]

L'hon. Judd Buchanan (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je veux commenter la motion à l'étude, car je m'inquiète que nos vis-à-vis refusent encore de voir les progrès accomplis dans la gestion gouvernementale en vue d'en accroître l'efficacité. Cette attitude m'inquiète car, dans leur souci de retenir l'attention du public, ils évitent de mentionner certains faits et noient sous un flot de rhétorique politique d'autres réalités.

J'aimerais donc prendre quelques minutes pour repasser, à l'intention du député, certaines initiatives et faire le point sur les efforts qui se poursuivent. J'en profiterai pour rappeler le programme de restriction dans les dépenses et dans les fonctions administratives du gouvernement, ainsi que l'étude entreprise par le contrôleur général sur l'amélioration des pratiques

Gaspillage et mauvaise gestion

de gestion et de contrôle. Je n'oublierai pas non plus le programme d'austérité du gouvernement.

● (1620)

En ce qui concerne les mesures administratives, monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler aux députés qu'un programme de mesures d'austérité administrative a été mis sur pied le 25 mars 1976 par le ministre des Finances (M. Chrétien) alors qu'il était président du Conseil du Trésor. Ce programme a été rigoureusement appliqué par mon prédécesseur, l'actuel président du conseil ministériel de l'Expansion économique (M. Andras) et moi-même et j'ai le plaisir de vous faire part des succès suivants obtenus en matière d'austérité administrative au cours des neuf premiers mois de l'année financière 1978-1979.

Conformément aux nouvelles directives du Conseil du trésor concernant les locaux destinés à des bureaux gouvernementaux le gouvernement est en train d'en réduire la superficie totale. Le Conseil du trésor a reçu plus de 82 demandes d'allocation de locaux au cours de l'année dernière et il a réduit la superficie demandée de plus de 20 p. 100. Le gouvernement a ainsi pu réduire la superficie totale de locaux d'environ un million de pieds carrés ce qui représente des économies en loyers annuels d'environ 7 millions de dollars.

Conformément à la politique gouvernementale d'économie de l'énergie, le Conseil du trésor a émis des nouvelles directives concernant l'acquisition d'automobiles. C'est ainsi que la tendance au niveau des achats qui portait essentiellement il y a quelques années sur l'acquisition de grosses voitures et de familiales a été complètement inversée. Les petites voitures représentent maintenant 55 p. 100 des nouveaux achats tandis que les grosses voitures n'en représentaient plus que 3 p. 100 en 1978. Mis à part les économies évidentes au chapitre de leur consommation énergétique, les économies que l'on peut attribuer à ce changement dans la répartition des catégories de véhicules gouvernementaux sont de l'ordre de 1 million de dollars par an.

En ce qui concerne les économies d'énergie à caractère plus général, le Conseil du Trésor, en collaboration avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a ordonné aux ministères de se montrer économes sur le plan de la consommation d'énergie. C'est ainsi que la facture d'énergie du gouvernement a pu être réduite de 31 millions de dollars l'année dernière. Faisant écho à ces mesures d'économie, l'Ontario Hydro a signalé que la ville d'Ottawa a été la seule grande ville ontarienne à consommer moins d'électricité en 1977 que l'année précédente. «Une bonne partie du mérite revient au gouvernement fédéral qui a su réduire sa consommation», a déclaré cet organisme dans un rapport.

Afin de réaliser des économies d'énergie tout en encourageant les transports publics, le gouvernement n'offre plus à ses employés, dans le centre ville, des places de stationnement gratuites. En 1978-1979, cette politique, qui est à présent appliquée dans la plupart des villes canadiennes, a produit 1.4 million de dollars de revenus.

Dans le domaine général de l'équipement de bureau, l'année dernière les économies réalisées par le gouvernement ont été de l'ordre de 3 millions de dollars; on y est parvenu grâce à l'amélioration des procédures d'appel d'offres, en se limitant sur les choix et en restreignant davantage les acquisitions. Parallèlement, pour ce qui est des meubles de bureau, les